

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 16 Mars 2021

Mairie de Cadalen

<u>Présents</u>: Sébastien BRAYLE, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jérôme MAGRE, Céline VERGE, Christophe RAYNAUD, Martine GRANET, Philippe COUDERC, Sandrine CARAMELLI, Gérard ASSEMAT, Denise STEVENSON, Amandine MERCADIER, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphanie VIDAL

Excusés: Jean-Michel DOYEN

Secrétaire de Séance: Sandrine CARAMELLI

La condition de quorum étant remplie, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Madame Sandrine CARAMELLI se propose secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Relevé des décisions du Maire

- Signature avenant n°1 au lot 4 SARL SEVESTRE pour un montant de 3 610 € HT
- Signature avenant n°1 au lot 5 SARL PEDRO BAT pour un montant de 2 500 € HT
- Signature avenant n°1 au lot 2 SCOP PROBAT pour un montant de 866.40 € HT
- Signature avenant n°1 au lot 11 ALBI CHAUFFAGE pour un montant de 708 € HT
- Non exercice du droit de préemption pour les parcelles D 1524 ET D 1525 rue de l'église.

2. <u>Budget Principal de la Commune : Approbation du Compte de Gestion – Année 2020,</u>

Le compte de gestion est le compte du trésorier, comptable de la collectivité. Il est identique au compte administratif.

Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion à l'unanimité.

3. Budget Principal de la Commune : Compte administratif – Année 2020

Fonctionnement

Investissement

Dépenses	897 595.91 €	Dépenses	561 954.55 €
Recettes	1 239 151.52 €	Recettes	1 899 359.38 €
Résultat de l'exercice	229 466.50 €	Résultat de l'exercice	1 353 181.35 €

Résultat de clôture :

331 836 .81 €

Résultat de clôture :

1 340 041.12 €

Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote. La présidence est confiée à Madame Amalbert.

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif à l'unanimité.

4. Affectation des résultat 2020

La commission des finances propose d'affecter les résultats comme suit :

- Report à nouveau à la ligne 001 Recettes Budget 2021 : 1 340 041.12 €

- Report à nouveau à la ligne 002 Recettes Budget 2021 : 331 836 .81 €

Le Conseil Municipal vote l'affectation des résultats à l'unanimité

5. Vote budget primitif 2021-Budget principal

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de la commune 2021 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 27 février 2021 et du 13 mars 2021 comme suit

Le fonctionnement s'équilibre à : 1 458 311.81 €

L'investissement s'équilibre à : 1771876.99€

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 à l'unanimité

6. Actualisation du plan de financement de la Maison de Santé **Pluridisciplinaire**

FINANCEMENTS OBTENUS

TOTAL SUBVENTIONS325 368.00 €
CA Gaillac-Graulhet 21.49 %(dépense éligible 110 588 € HT)23 776.00 €
Région 20%(dépense éligible 464 234 € HT)92 847.00 €
Etat DETR 40%(dépense éligible 521 863 € HT)

FINANCEMENTS SOLLICITES

Département 20%.(dépense éligible 464 234 € HT)92 847.00 €
TOTAL SUBVENTIONS
AUTOFINANCEMENT139 068.50 €

7. <u>Avis sur l'unité de méthanisation située sur la commune de Labessiére-Candeil et Montdragon</u>

Les documents concernant cette unité de méthanisation ont été envoyés par mail à l'ensemble du conseil.

Après débat le conseil vote favorablement pour ce projet avec 16 voix « pour » 1 abstention, M. Guy Bardet n'a pas pris part au vote.

8. <u>Demande de subvention amende de police auprès du conseil départemental</u>

Le conseil autorise à l'unanimité M. le maire à demander au conseil départemental une subvention au titre des amendes de police pour l'achat des panneaux de l'adressage pour un montant de 33 363.63 HT.

9. <u>Autorisation signature convention prestation de service avec l'Agglomération Gaillac/Graulhet pour L'assainissement</u>

Le conseil autorise à l'unanimité M. le maire à signer ladite convention avec la communauté d'agglomération.

10. <u>Autorisation signature du bail avec les médecins et les infirmières pour la maison de santé</u>

Le conseil autorise à l'unanimité M. le maire à signer le bail avec les professionnels de santé pour la location de la MSP.

11. <u>Autorisation signature du bail avec le pharmacien</u>

Le conseil autorise à l'unanimité M. le maire à signer le bail avec le pharmacien.

12. <u>Autorisation signature de la convention avec la ligue contre le cancer pour la création d'un « espace sans tabac »</u>

Le conseil autorise à l'unanimité M. le maire à signer la convention « Espace sans tabac » avec la ligue contre le cancer.

Le lieu dédié à cette espace sera le parvis de l'école.

13. Redevance d'occupation du domaine routier (RODP télécom) année 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité fixe pour l'année 2021 le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public dû par Orange comme suit :

	Patrimoine au 31/12/2020	Montant Plafond RODP	RODP 2021
Artère Aérienne	13.312	55.54	739.35 €
Artère Souterraine	37.485	41.66	1 561.63 €
Emprise au Sol	0	26.19	0.00 €
TOTAL RODP 2021			2 300.98 €

14. Questions diverses

- Projet de faire appel à un cabinet d'urbanisme et d'architecture pour la restructuration de la traversée du village.
- Réunion prévue le 24 Mars avec les kinés pour l'achat de la parcelle de terrain face à la maison de santé.
- Monsieur Guy Bardet confirme sa signature pour la commande des panneaux auprès de l'entreprise Signaux-Girod à Albi.
- Madame Géraldine Noel nous annonce qu'une campagne de tests salivaires est en cour à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h21

Le Maire

Sébastien BRAYLE

La Secrétaire

Sandrine CARAMELLI